

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JARRET**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 08 avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de JARRET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange MUR, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

**VOTES**

Nombre de conseillers présents : 11

**Pour : 11**

Nombre de conseillers votants : 11

**Contre : 0**

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2021

**Abstention : 0**

Date d'affichage de la présente délibération : 15/04/2021

**Présents :** MM. MUR Ange, ALCANTARA Matthias, Mme CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole, ANEROT Philippe, CARRERE Raymond, DIAS Francis, PETERLE Yannick JOANNY Laurent, RODRIGUEZ AFONSO Manuel, OTT Jérémy MILAN Stéphane.

**Absents excusés :** Néant

Monsieur Francis DIAS est élu secrétaire de séance.

**OBJET : Compte administratif principal.**

**2020-DE-007**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Carole CAZENAVETTE-MARTINEZ.

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par MUR Ange après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	12203.40			635.78	12203.40	635.78
Opérations exercice	270042.84	206448.41	223007.63	292776.62	493050.47	499225.03
<b>Total</b>	<b>282246.24</b>	<b>206448.41</b>	<b>223007.63</b>	<b>293412.40</b>	<b>505253.87</b>	<b>499860.81</b>
Résultat de clôture	75797.83			70404.77	5393.06	
Restes à réaliser	11000.00	16439.00			11000.00	16439.00
<b>Total cumulé</b>	<b>86797.83</b>	<b>16439.00</b>		<b>70404.77</b>	<b>16393.06</b>	<b>16439.00</b>
Résultat définitif	70358.83			70404.77		45.94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance,

Les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La 2<sup>ème</sup> adjointe, Carole CAZENAVETTE-MARTINEZ

**Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture**

Le.....

Et publié ou notifié le.....